

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 - - EXTRAIT**

L'an deux mille vingt-quatre le douze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de COUFFÉ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des Chênes – 2, Avenue des Chênes 44521 COUFFÉ, sous la présidence de M. Daniel PAGEAU, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 septembre 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

PRÉSENTS : M. BARTHELEMY Fabrice, M. BLANDIN Fabrice, M. BRULE Joseph, M. CAPPAI Antoine, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUE Frédéric, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, M. JOUNEAU Daniel, Mme LE MOAL Sylvie, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie (arrivée à 20h16 au point 4), M. PAGEAU Daniel, M. RICHARD Thierry, M. SOULARD Eric (arrivée à 20h10 au point 2), M. TERRIEN Yves, Mme THOMINIAUX Leïla (arrivée à 20h18 au point 5), Mme VALEAU Roseline, Mme VIGNOLET Céline.

ABSENTES-EXCUSÉES : Mmes GUYONNET Émilie – LELAURE Suzanne – SALOMON Florence

ABSENT : M. BOUCHEREAU Félix

POUVOIRS : Mme GUYONNET Émilie à Mme VALEAU Roseline
Mme LELAURE Suzanne à Mme FEILLARD Sylvie
Mme SALOMON Florence à M. PAGEAU Daniel

M. CHEVALIER Charles a été désigné secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024

Présentation : Daniel PAGEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2024.

2. Décisions du maire prises en application de l'article L.2122-22 CGCT

Présentation : Daniel PAGEAU

Par délibération du 15 juin 2020, le Conseil Municipal a délégué au Maire les attributions prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Aux termes de l'article L.2122- 23 du CGCT, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22.

C'est dans ces conditions qu'il est rendu compte ci-après les décisions :

Numéro	DATE DE SIGNATURE	TIERS	DÉSIGNATION	MONTANT (TTC) en € - Observations	Observations commentaires
D-2024-135	03/07/2024	LANDAIS	Réfection chemins communaux Rinière, Rougeaudière	16 824.00	Empierrement
D-2024-136	08/07/2024	PRIOPIA	Produits hygiène pour stock et différentes salles	802.50	
D-2024-137	08/07/2024	PJH DISTRIBUTION	Suite remplacement des distributeurs de Papiers toilettes dans les bâtiments	891.84	
D-2024-138	10/07/2024	VERALIA	Achat Bulbes / espaces verts	1 949.25	
D-2024-139	15/07/2024	YESS	Althéa, éclairage extérieur	515.14	
D-2024-140	15/07/2024	JR SIGNALISATION	Campagne de peinture routière 2024	3 308.13	
D-2024-141	15/07/2024	FÉE DU FEU	Granulés à bois mairie + école	5 460.00	
D-2024-142	16/07/2024	EG BOURGET	Réparation toiture restaurant scolaire	1 020.00	
D-2024-143	16/07/2024	TRIGANO	Petites pièces pour réparation des stands festifs	233.57	
D-2024-144	16/07/2024	CHAMPION	EPI (vêtements travail)	34.20	
D-2024-145	18/07/2024	EDP	Matériel espaces verts (Tiges rosiers bourg et divers)	777.29	
CAO-2024-07L1	22/07/2024	SAS LANDAIS à Mésanger (44)	Décision d'attribution de la CAO du 22-07-2024 du lot 1 : Voirie et Réseaux Divers du marché de travaux phase 2 plan d'eau	187 147.10	
CAO-2024-07L2	22/07/2024	SAS JAULIN PAYSAGES à Carquefou (44)	Décision d'attribution de la CAO du 22-07-2024 du lot 2 : Aménagements paysagers et mobiliers du marché de travaux phase 2 plan d'eau	122 625.34	
CAO-2024-07L3	22/07/2024	PARK ET BOIS à Divatte-sur-Loire (44)	Décision d'attribution de la CAO du 22-07-2024 du lot 3 : Menuiseries du marché de travaux phase 2 plan d'eau	136 054.86	
D-2024-146	23/07/2024	LSP	Peinture parking des écoles (mobilité) Changt sens rangement	2 175.60	
D-2024-147	23/07/2024	BAILLY QUEREAU	Deux cylindres vestiaire municipal + 3 clés pass	186.52	
D-2024-148	23/07/2024	ATELIERS LETORT	Abris vélos école St Joseph	7 734.00	
D-2024-149	23/07/2024	ATELIERS LETORT	Abris vélos école Hugues Aufray	7 830.00	
D-2024-150	24/07/2024	SIGNAUD GIROD	Panneaux pour signalisation routière	1 124.11	
D-2024-151	24/07/2024	VM MATÉRIAUX	Dalles de plafond hall local jeune salle fontaine	438.25	
D-2024-152	30/07/2024	KOESIO	Écran pour caméra accueil mairie	143.64	
D-2024-153	31/07/2024	BAILLY QUEREAU	Travaux évier école	370.36	
D-2024-154	31/07/2024	LEGALLAIS	Tapis sol althéa, salle polyvalente, mairie et autres	2 411.66	
D-2024-155	02/08/2024	SYGIA	Matériel ménage salle paroissiale	150.00	
D-2024-156	02/08/2024	GASTINEAU	Refaire mur et sol chambre locatif 06 rue des Vignes (départ du locataire)	2 848.12	Budget annexe
D-2024-157	07/08/2024	WESCO	Matériels jeux extérieurs Pause méridienne	113.75	
D-2024-158	07/08/2024	GOUBAULT IMPRIMEUR	Réalisation & impression plaquette saison culturelle 2024-2025	1 011.60	
D-2024-159	07/08/2024	GOUBAULT IMPRIMEUR	Réalisation & impression affiche saison culturelle 2024-2025	280.80	
D-2024-160	07/08/2024	NV- NETTOYAGE	Prestation ménage hebdomadaire salle Althéa pour période du 02/09/2024 au 31/08/2025	3 456.00	
D-2024-161	07/08/2024	LE GLOB	Location matériel sonorisation pour Couffé en fête du 31/08/2024	652.50	

Numéro	DATE DE SIGNATURE	TIERS	DÉSIGNATION	MONTANT (TTC) en € - Observations	Observations commentaires
D-2024-162	07/08/2024	JH ASSIST'	Sonorisation pour Couffé en fête du 31/08/2024	610,00	
D-2024-163	07/08/2024	CHIFOUMI	Intervention "jeux de société" pour la semaine bleue	354,00	
D-2024-164	30/08/2024	CPIE	Convention pluriannuelle d'objectifs (ABC)	6 553,00	
D-2024-165	30/08/2024	COUFFÉ AUTO	Réparation Dacia (pneus, freins, courroie distribution)	1 285,81	
D-2024-166	30/08/2024	AQUATICAL	Système d'arrosage terrain de foot la Roche	343,51	Vanne programmable
D-2024-167	30/08/2024	SADEL	Fournitures scolaires école Hugues AUFRAY	99,00	
D-2024-168	30/08/2024	SADEL	Fournitures scolaires école Hugues AUFRAY	4,61	
D-2024-169	30/08/2024	Groupe Delta Ouest	Fournitures scolaires école Hugues AUFRAY	109,53	
D-2024-170	30/08/2024	Driving Formation	Formation nacelles Benjamin Moulin et Didier Piau	1 152,00	
D-2024-171	30/08/2024	Driving Formation	Formation habilitation électrique Benjamin Moulin	360,00	
D-2024-172	30/08/2024	Croix blanche	Poste de secours pour Couffé en fête du 31/08/2024	525,00	
D-2024-173	30/08/2024	ABCP Cuisine	Support batteur pour le restaurant scolaire	738,00	
D-2024-174	30/08/2024	NV Nettoyage	Contrat de nettoyage pour les bâtiments communaux pour fin 2024 (remplacement pour vacances scolaires écoles et salle sports)	1 675,20	
D-2024-175	30/08/2024	SADEL	Fournitures scolaires école Hugues AUFRAY	21,12	
D-2024-176	30/08/2024	SADEL	Fournitures scolaires école Hugues AUFRAY	50,46	
D-2024-177	04/09/2024	SYGIA	Papier toilette	150,77	
D-2024-178	04/09/2023	LSP	Bande podo cimetière	558,00	
D-2024-179	04/09/2024	GIROD	Panneaux villages, parking salle polyvalente	272,96	
D-2024-180	05/09/2024	YESS	Chauffage locatif 06 rue des vignes	1 033,14	Budget annexe
D-2024-181	05/09/2024	SIDER	Chauffe-eau bibliothèque	326,24	
TOTAL				524 792,48	

Daniel JOUNEAU précise qu'il y a des dalles plafond stockées au Presbytère

3. N°2024-09-60 Création de poste permanent d'adjoint technique à temps complet

Présentation : Daniel PAGEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (20 voix) :

- **CRÉE** un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2024 pour le service technique de la commune,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du Budget Principal,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

4. N°2024-09-61 Création de poste permanent de technicien territorial à temps complet

Présentation : Daniel PAGEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (21 voix) :

- **CRÉE** un emploi permanent technicien territorial à temps complet à compter du 15 septembre 2024 pour le service technique de la commune,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du Budget Principal,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

5. N°2024-09-62 Création de la Régie Photovoltaïque chargée de l'exploitation du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) « Photovoltaïque Communal de Couffé »

Présentation : Daniel PAGEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (22 voix) :

- **APPROUVE** la création de la Régie Photovoltaïque chargée de l'exploitation du SPIC dénommée « Photovoltaïque Communal de Couffé », à compter du 15 octobre 2024,
- **APPROUVE** les statuts, annexés à la présente délibération, concernant la régie chargée de l'exploitation du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) de production et vente d'électricité par des panneaux photovoltaïques,
- **DIT** que, pour l'activité concernant la production d'électricité photovoltaïques intégrés :
 - La commune de Couffé vendra l'électricité produite à l'acheteur obligé, pendant la durée prévue par le contrat d'achat.
 - Le SPIC est géré en régie autonome. Il dispose uniquement d'une autonomie financière.
 - Cette régie est administrée sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal en application de l'article R.2221-65 du CGCT,
 - Le maire, en tant que représentant légal de la régie, en est l'ordonnateur.
 - Le Conseil Municipal constitue le Conseil d'Exploitation du SPIC susvisé.
 - Le maire est désigné pour assurer la présidence du conseil d'exploitation.
 - Le service budgétaire et comptable de cette activité sera retracé au sein d'un budget distinct selon le plan M4 « services publics industriels et commerciaux ».
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Il est précisé que les statuts devront être annexés au CR

6. N°2024-09-63 Création du budget annexe « Photovoltaïque Communal de Couffé »

Présentation : Daniel PAGEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (22 voix) :

- **APPROUVE** la création du budget annexe « Photovoltaïque Communal de Couffé », à compter du 15 octobre 2024,
- **VOTE** le budget annexe « Photovoltaïque Communal de Couffé », à compter du 15 octobre 2024 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES		
CHAPITRE	PROP 2024	BP 2024
Chap. 011 CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	-	-
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	-	-
RECETTES		
CHAPITRE	PROP 2024	BP 2024
Chap. 70 - VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	-	-
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	-	-

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DÉPENSES		
CHAPITRE	PROP 2024	BP 2024
Chap. 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	60 000,00	60 000,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	60 000,00	60 000,00
RECETTES		
CHAPITRE	PROP 2024	BP 2024
Chap. 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	60 000,00	60 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	60 000,00	60 000,00

- **APPROUVE** le choix de gestion du paiement de la TVA au réel,
- **DIT** que le résultat excédentaire de ce budget sera reversé au budget principal de la commune dès lors que l'éventuel besoin de financement des investissements a été couvert,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

7. N°2024-09-64 Fixation de la participation et avance initiale du budget principal de la commune de Couffé » pour l'année 2024 pour le budget annexe « Photovoltaïque Communal de Couffé »

Présentation : Daniel PAGEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (22 voix) :

- **DÉCIDE DE RÉALISER** une avance d'un montant de 60 000.00€ du budget principal 2024 de la commune vers le budget Service Public Industriel et Commercial (SPIC) dénommé « Photovoltaïque Communal de Couffé »,
- **FIXE** les modalités de remboursement de cette avance comme suit :
 - Le budget autonome budget Service Public Industriel et Commercial (SPIC) dénommé « Photovoltaïque Communal de Couffé » remboursera l'avance de 60 000.00€ consentie par le budget principal de la commune de Couffé, après chaque encaissement des produits de la vente d'énergie en fonction de ses capacités de trésorerie et de ses besoins budgétaires,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

8. N°2024-09-65 Décision modificative N°2 du budget principal 2024 de la commune

Présentation : Daniel PAGEAU

Cette décision concerne principalement l'inscription de l'avance d'un montant de 60 000.00€ du budget principal 2024 de la commune vers le budget Service Public Industriel et Commercial (SPIC) dénommé « Photovoltaïque Communal de Couffé ».

Considérant l'exposé ci-dessus :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (22 voix) :

- **APPROUVE** la décision modificative N°2 du budget primitif principal 2024 de la commune comme suit :

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BP 2024 COMMUNE									
FONCTIONNEMENT									
DÉPENSES					RECETTES				
CHAP.	Article	Montant	Libellé	Commentaires	CHAP.	Article	Montant	Libellé	Commentaires
TOTAL		0,00			TOTAL		0,00		
INVESTISSEMENT									
DÉPENSES					RECETTES				
CHAP.	Article	Montant	Libellé	Commentaires	CHAP.	Article	Montant	Libellé	Commentaires
21	21312	-51 961,00	Bâtiments scolaires	Bascule vers budget photovoltaïque					
21	2188	-8 039,00	Autres immobilisations corporelles	Bascule vers budget photovoltaïque					
27	276348	60 000,00	Créances sur collectivités et établissements publics	Création du budget photovoltaïque					
TOTAL		0,00			TOTAL		0,00		

- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Sur proposition Eric Soulard, mise en place d'un panneau explicatif devant l'école (voir avec TE44) et info sur les supports de communication de la commune

9. N°2024-09-66 Mise à jour des commissions municipales et extra-municipales

Présentation : Daniel PAGEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (22 voix), décide :

- **D'AJOUTER** M. Antoine CAPPAL à la commission d'urbanisme à compter de la présente délibération,
- **DE RETIRER** M. Charles CHEVALIER de la commission d'urbanisme à compter de la présente délibération
- **DE RETIRER** Mme Amandine SOLIBIEDA DEDIEU de la commission restaurant scolaire – pause méridienne à compter de la présente délibération,
- **DE METTRE** à jour les commissions municipales et extra-municipales,
- **D'AUTORISER** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

10. N°2024-09-67 Cession par la commune d'un bien immobilier à l'OUSSELIÈRE (YN 47)

Présentation : Leïla THOMINIAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (22 voix) :

- **APPROUVE**, le principe de cession de la parcelle YN n° 47 d'une superficie de 18 m² située à l'OUSSELIÈRE 44521 COUFFÉ appartenant à la commune, à Monsieur Sébastien CLAUDE 44521 COUFFÉ, au prix de 10€/m² soit 180 €.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte notarié dont la rédaction sera confiée à Maître Médéric BORDELAIS Notaire à Ligné,
- **DIT** que les frais de notaire et divers seront à la charge de Monsieur Sébastien CLAUDE,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

11. Informations et questions diverses

11.1. Liaison Département ANCENIS/ST GÉRÉON - LIGNE via COUFFE

Présentation : Joseph BRULE

11.2. Fiche projet presbytère : élargir gouvernance aux agent (BM du 17/06)

Présentation : Leïla THOMINIAUX

Constitution du groupe projet : Daniel PAGEAU – Leïla THOMINIAUX – Fabrice BLANDIN – Daniel JOUNEAU – Frédéric DELANOUE – Joseph BRULE – Suzanne LELAURE – Antoine CAPPAL – Sylvie FEILLARD – Cécile COTTINEAU

11.3. Résultat choix du logo suite vote de la population

Présentation : Cécile COTTINEAU

Nouveau logo de la commune : résultats du vote

Les résultats ont été très serrés puisque seulement 23 votes (sur les 436) séparent les deux propositions.

Voici les résultats :

27 votes nuls (11 en ligne et 16 en papier) avec pour arguments principaux : gaspillage de l'argent public ou l'actuel qui était très bien

	Logo 1	Logo 2	Total
Papier	52	56	108
En ligne	164	137	301
Total	216	193	

C'est donc la première proposition qui a remporté les suffrages



11.4. Point sur l'organisation des journées du Patrimoine 2024 – Visite commentée du parc du château de la Contrie les 21 et 22 septembre 2024

Présentation : Cécile COTTINEAU

Cécile COTTINEAU va envoyer une invitation aux élus pour la visite et pour l'aide à apporter sur le WE.

11.5. Point sur l'organisation des diverses manifestations municipales

12.5.1 La semaine bleue du 30 septembre au 06 octobre 2024

Présentation : Roseline VALEAU

12.5.2 Les Champêtres du 04 au 06 octobre 2024

Présentation : Leïla THOMINIAUX

Invitation aux élus pour ce WE et pour aide à apporter à l'organisation

12.5.3 Accueil des nouveaux habitants du 04 octobre 2024

Présentation : Cécile COTTINEAU

Cécile COTTINEAU va envoyer un mail d'invitation aux élus avec confirmation de présence

11.6. Point Ressources Humaines (RH)

Présentation : Daniel PAGEAU

Les recrutements aux postes bâtiments et responsable du service technique ont été finalisés :

- Anthony RAYNARD, actuellement employé aux services techniques de VERETZ (37) arrivera sur la commune le 28 octobre 2024 en remplacement de Mathieu SORIN, muté au SDIS 49
- Tony ROCHER, responsable du service entretien au CHU de Nantes prendra ses fonctions le 23 septembre prochain en remplacement de Pascal DUPONT, candidat à la retraite pour un départ fin octobre 2024.

Dans un autre domaine, la municipalité peine à recruter des agents au niveau du restaurant scolaire et de la pause méridienne.

11.7. Bilan Couffé en fête 2024

Présentation : Frédéric DELANOUE

Remerciements aux élus et aux 60 bénévoles (associations et citoyens) pour l'organisation de cette fête qui a connu un grand succès et qui a ravi l'ensemble des participants.

A noter une baisse de fréquentation des visiteurs hors participants aux jeux.

Le feu d'artifice a été apprécié ainsi que la soirée dansante.

11.8. Lancement saison culturelle

Présentation : Frédéric DELANOUE

11.9. Bilan 40^{ème} anniversaire de jumelage

Présentation : Daniel PAGEAU

11.10. Évènement 10 ans du parc éolien des Hautes Landes

Présentation : Daniel PAGEAU

Invitation à envoyer aux élus avec confirmation de participation avant le 17 septembre 2024

11.11. Déploiement de la fibre sur la commune

Présentation : Daniel PAGEAU

À ce jour 3 développeurs s'activent sur la commune : SFR et Bouygues qui ont une autorisation pour faire du démarchage sur la commune + Orange qui a prévu 3 journées d'animation sur le parking de la salle polyvalente, les 23, 24 et 25 septembre

Séance levée à 21 H 53

Couffé le 16 septembre 2024
Le Maire, Daniel PAGEAU